

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

RUISSEAU DE MENTABERRI

Départements des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) / Commune de HENDAYE (64700)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Dernier seuil bétonné à l'aval du ruisseau à hauteur du centre de vacances Haicabia	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Ruisseau mentionné sur Scan 25 IGN (pas sur le Scan Littoral). Centre de vacance mentionné comme « Haizabea ». Seuil bétonné visible sur Ortho Littorale V2. Numérisation à l'extrémité aval de celui-ci.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

